

FORMATION AU PORT D'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI)

FICHE N°14 / Réf. : ARI

Formation répondant aux exigences du Code du travail R.4227-2

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- *Se familiariser au port de l'appareil respiratoire isolant.*
- *Savoir intervenir dans une atmosphère toxique due à un incendie ou une pollution.*

CONTENU

THEORIQUE

- Les différents types d'ARI.
- Le fonctionnement.
- L'autonomie.
- Les contraintes.
- Le matériel complémentaire (ligne de vie, ligne personnel etc.)
- Les contraintes.
- Les précautions d'emploi.
- L'entretien courant.

PRATIQUE

- Mise en place de l'appareil sur le porteur.
- Rappel des consignes de sécurité.
- Rôle des équipiers (travail en équipe, surveillance etc.).
- Intervention en local enfumé pour un sauvetage.

Utilisation de votre matériel ou du nôtre (facturation 20 € par bouteille utilisée)

Chaque stagiaire devra fournir un certificat médical d'aptitude au port de l'ARI

Nombre de participants : 15 maximum

Durée : une 1/2 journée